



CHAQUE SEMAINE, CE QUI EST NOUVEAU DANS VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Cette lettre est exclusivement
réservée à l'abonné de ThermPresse.
Toute rediffusion et/ou reproduction totale partielle nécessite
l'autorisation expresse de l'éditeur.

Mouvement

Jean-Pierre Pichon est nommé au nouveau poste de Délégué Général de l'Association **française de la ventilation** (AFV) créée en 2021. Après un parcours d'expert réglementation chez Engie Solutions France, il rejoint en 2007 l'association HabitA+, qui anime le dispositif de qualité Professionnel du Gaz, au poste de Délégué Régional. Il succède ainsi à Francis Griffaut, secrétaire général, avec des ambitions renouvelées pour l'association.



Nicolas Mercier est nommé Directeur Général de **Sunrock France**, filiale du groupe hollandais spécialisé dans l'énergie solaire sur toitures commerciales. Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy (ENSMN), il était précédemment à la tête de Greenfield Development, déjà opérateur dans le domaine photovoltaïque. L'entreprise propose des solutions photovoltaïques dédiées à l'immobilier logistique et dispose d'un parc de 100 MW.



Ivonig Hartenstein est nommé Directeur Stratégie & Performance du groupe **Altyn**, Société de services en efficacité énergétique des bâtiments, basée à Nantes (700 collaborateurs, 122 M€ de CA). Diplômé de Toulouse Business School, il a fait carrière dans les cabinets de conseils Katalyse, Bryan, Garnier & Co et Airbus, avant de rejoindre Altyn en 2021 au poste de Responsable M&A et Stratégie.



Yann Danion et **Jean-Michel Vaillendet** sont respectivement Président et Vice-Président de l'**OPPBTP**, l'Organisme Professionnel paritaire de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics. Gérant de la société Celtic Isolation Cloisons Sèches, Yves Danion est Président des Métiers du Plâtre et de l'Isolation de la CAPEB. De son côté, **Jean-Michel Vaillendet** est Secrétaire Général du syndicat Bâtiment, Matériaux, travaux publics CFTC Nord, administrateur du CCCA-BTP et membre du Comité exécutif de la Fondation BTP.



Profession

La Programmation pluriannuelle de l'énergie 3 enfin publiée !

Tant attendu, le décret de la 3^{ème} Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) est paru le 12 février 2026. Le texte trace la trajectoire des énergies pour les 10 années à venir et dans la perspective de 2050. Plusieurs objectifs sont avancés parmi lesquels la décarbonation, la souveraineté de la France et la production d'énergie à prix compétitif... Cette PPE3 prévoit notamment la relance du nucléaire, la réforme de l'hydro-électricité, l'accélération de l'éolien en mer, la poursuite "raisonnée" des ENR électriques terrestres, le développement des énergies non électriques bas carbone (biométhane, hydrogène, chaleur et froid renouvelables, biocarburants...). Pour la première fois, une clause de revoyure est prévue en 2027 afin d'ajuster la trajectoire. Les objectifs sont détaillés dans le supplément de ce numéro.

Journée nationale de la Chaleur et du Froid renouvelables

Organisée par AMORCE, la FEDENE et le SER, cette nouvelle édition va réunir les acteurs clés de la décarbonation de la chaleur et du froid, pour faire le point sur l'actualité et les nouvelles perspectives. 31 mars - Espaces Diderot, Paris. [Ici](#)

Convention ASERCOM 2026

Intitulé "The Cooling Continuum, Europe and the World in Transition", l'événement de l'association européenne des constructeurs de composants pour le froid et la climatisation s'est tenu le 6 février à Bruxelles. Il a décrypté les évolutions réglementaires, technologiques et géopolitiques qui transforment l'industrie du secteur : la mise en œuvre des gaz fluorés, les PFAS, l'écoconception, la normalisation, la numérisation, la cybersécurité et les critères ESG ne sont plus des sujets isolés. Pour visionner les enregistrements des diffusions et télécharger les présentations. [Ici](#)

L'industrie européenne face à un choc sans précédent

C'est le titre du rapport du Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan qui estime que la montée en puissance industrielle de la Chine n'est plus un phénomène sectoriel mais une menace systémique pour le tissu productif européen. Il mesure, secteur par secteur et pays par pays, l'exposition de l'Europe à la concurrence chinoise sur les marchés d'exportation comme sur le marché intérieur. [Ici](#)

La part des EnR et du nucléaire atteindra 50% dans le monde d'ici la fin 2030

Selon le dernier rapport de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la demande d'électricité devrait croître au moins 2,5 fois plus vite que la demande énergétique globale d'ici 2030. Les énergies renouvelables et le nucléaire devraient ainsi produire 50% de l'électricité mondiale d'ici la fin de la décennie, contre 42% aujourd'hui. La production d'électricité à partir de gaz naturel devrait également croître jusqu'en 2030, soutenue par la hausse de la demande d'électricité aux États-Unis et la poursuite de la transition du pétrole vers le gaz au Moyen-Orient. [Ici](#)

RE2020 : les évolutions prévues en 2026

Si le prochain jalon de réduction des seuils carbone de la RE2020 est prévu pour 2028 avec la généralisation de l'usage de matériaux biosourcés et bas carbone, Thomas Zuelgaray, sous-directeur Qualité et développement durable à la Direction de l'habitat de l'urbanisme et des paysages (DHUP) au ministère de la Transition écologique, a annoncé, en ouverture d'EnerJ'Meeting, 2 décrets à venir pour adapter la RE2020, à la suite du rapport Rivaton remis en juillet dernier.



Le premier décret, qui a été mis en consultation publique du 19 janvier au 9 février ([Ici](#)), porte principalement sur quatre points :

- Ne pas pénaliser la qualité d'usage des projets. Des modulations permettront de prendre en compte la qualité d'usage, notamment en termes de hauteur sous plafond ou de présence de balcons, loggias ou terrasses. « Cette mesure est destinée à ne pas mettre les maîtres d'ouvrage en situation de rogner sur la qualité d'usage des bâtiments pour respecter les seuils carbone », commente Thomas Zuelgaray. Ainsi, le seuil carbone serait réhaussé quand les surfaces de balcons, loggias ou terrasses dépasseront 15% de la surface de référence d'un bâtiment. De même, une compensation sera introduite pour les bâtiments résidentiels dont la hauteur sous plafond sera supérieure à 2,5 m.
- Permettre le confort d'été dans les logements collectifs sur RCU. Pour les logements collectifs obligatoirement raccordés à un réseau de chaleur urbain classé (RCU), le décret apportera une modulation carbone afin de ne pas pénaliser l'absence de PAC réversible avec l'installation d'un système pour assurer le confort d'été (climatisation).
- Assouplir la trajectoire 2025, 2028 et 2031 trop rude pour les IGH, afin de prendre en compte les contraintes liées à la sécurité incendie dans ce type de constructions (matériaux plus lourds et redondance des équipements).
- Simplifier les surélévations d'immeuble, avec de nouvelles exigences plus adaptées, dès lors que la surface de la surélévation est inférieure à 30% de la surface initiale du bâtiment. Ces projets seront dispensés d'application complète de la RE2020 avec la seule prise en compte de la qualité du bâti (Bbio), du confort d'été (DH) et du poids carbone ajouté. Cette simplification devrait permettre un gain de 17,55 € par projet en logement collectif sur les études et les équipements énergétiques.

Le second décret devrait intervenir dans le courant du 2^{ème} semestre 2026 sur des paramètres qui nécessitent une analyse plus précise et plus longue ainsi qu'une consultation des professionnels, notamment pour le confort d'été.

Des ajustements liés à la transposition de la DEPB européenne

La RE2020 va aussi devoir subir des ajustements liés à la Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments. Le périmètre sera élargi à toutes les constructions, c'est-à-dire les objectifs en termes de consommation d'énergie primaire totale (Cep) et d'impact sur le changement climatique associé aux composants et au chantier (indice IC_{construction}). La DEPB devrait interdire les émissions carbonées provenant de combustibles fossiles. À l'avenir, la réduction des consommations d'eau potable devrait également être intégrée.

Entrée en vigueur de la RE2020 pour les bâtiments tertiaires spécifiques

Le décret publié le 15 janvier va étendre la RE2020 aux bâtiments d'activité tertiaires spécifiques (hôtels, restaurants, commerces, crèches, universités, médiathèques, industrie et artisanat, établissements de santé, Ephad, vestiaire, gymnase, aéroport...). Elle s'appliquera aux permis de construire déposés à partir du 1^{er} mai 2026. Thomas Zuelgaray estime que désormais 99% des constructions neuves seront prises en compte par la RE2020. Notons que médiathèques, bibliothèques ou vestiaires n'étaient jusqu'à présent pas soumis à la RT 2012... ([Ici](#))

Les propositions du Cinov Ingénierie pour améliorer la RE2020

Le syndicat des bureaux d'études propose 6 mesures :

- Exiger une qualification pour les entreprises réalisant des études thermiques et carbone.
- Prévoir une clause de révision des seuils après un an pour corriger les limites d'un échantillon trop restreint.
- Actualiser les calculs avec les nouvelles normes (EN 15804+A2) et adapter les seuils IC_{construction}.
- Signaler que le seuil IC_{énergie} pénalise certaines solutions hybrides, nécessaires en altitude ou pour l'ECS.
- Attirer l'attention sur la difficulté d'optimiser le Bbio dans certains bâtiments à cause de l'éclairage.
- Adapter l'indicateur IC_{construction} à certains types de projets.

Le Cinov recommande aussi de revoir l'application aux petites extensions (> 50 m²) et l'impact des terres excavées.

Promoteurs immobiliers : des ventes de logements historiquement basses en 2025

Avec 92 352 ventes de logements en 2025 (-10,8%/2024), l'Observatoire de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) constate un niveau historiquement bas depuis 40 ans, sous la barre des 100 000 logements ! Si la casse a été limitée grâce au soutien des bailleurs sociaux (37 000 logements achetés, en recul de -6,7% vs 2024), l'arrêt du Pinel, a fait s'effondrer les ventes aux investisseurs particuliers sous le seuil des 10 000 logements (9 469, -51%). Seules les ventes en accession ont légèrement repris à 40 244 (+4,3%), niveau qui reste très faible (65 168 en 2019). De leur côté, les mises en vente de l'année 2025 s'établissent à 59 915 avec une reprise par rapport à 2024 (+9,4%) mais à un niveau très bas (118 748 en 2019), le tout avec un taux de retrait élevé des logements de la commercialisation (22%, soit plus d'un sur cinq).



Des temps de commercialisation toujours plus longs et un prix incompressible

L'Observatoire de l'immobilier révèle également des délais d'écoulement qui s'allongent à des niveaux "jamais vus" avec 21,3 mois au T4 2025, des prix qui se stabilisent autour de 5 000 €/m², « Il s'agit d'un prix technique qui reflète le poids des normes, commente Pascal Boulanger, Président de la FPI. Chaque nouvelle norme a un coût et nous n'avons plus les moyens aujourd'hui de les intégrer. »

Le dispositif Jeanbrun en dernier recours ?

Pour Pascal Boulanger, l'espoir réside dans le nouveau statut du bailleur privé. Arraché de haute lutte, par la profession, il entrera en vigueur fin février avec la promulgation de la Loi de Finance. La FPI a convenu de rendez-vous réguliers avec le premier ministre Sébastien Lecornu pour vérifier l'efficacité de ce statut, également appelé Dispositif Jeanbrun, et prendre les mesures d'ajustement nécessaires, afin que l'année 2026 marque un vrai rebond.



Dimensionnement des PAC hybrides : les préconisations de GRDF

GRDF apporte une contribution au débat sur le dimensionnement des systèmes hybrides sur la base d'observations de terrain là où ce dimensionnement se fait le plus souvent sur la base de calculs réglementaires. Le distributeur d'énergie a, en effet, analysé les comportements et les consommations réelles de chaufferies hybrides, instrumentées pendant au moins un an par le Comité scientifique et technique des industries climatiques (Costic). Il en tire 3 enseignements majeurs relatifs au dimensionnement des PAC hybrides.

- Le dimensionnement idéal d'une PAC (0/50) correspond à 15 à 25% des déperditions pour obtenir un taux de couverture minimal de 70 %.
- Les performances de la PAC sur la période sont davantage influencées par la température de départ (loi d'eau) que par la température extérieure (qui compte aussi).
- Une pompe à chaleur est beaucoup plus sensible qu'une chaudière aux températures ainsi qu'aux débits de retour. Le choix du schéma hydraulique est très important. Lors de leur intervention sur EnerJ-meeting, Pierre Murie et Olivier Broggi, tous les 2 responsables efficacité énergétique GRDF-Cegibat) ont bien précisé que la performance s'apprécie avec 2 facteurs : le Cop et le taux de couverture...



Le bilan 2025 d'Action Logement

En 2025, Action Logement a investi 13,4 milliards d'euros pour soutenir le logement abordable partout en France, accompagnant 821 000 salariés grâce à diverses aides (Visale, Aide Mobili-JeunE®, attributions locatives...). Les filiales du groupe paritaire ont lancé 45 500 chantiers de nouveaux logements, tout en gérant un parc de 1,2 million d'unités. Malgré un léger recul par rapport à 2024, l'effort de production reste conforme à la Convention quinquennale 2023-2027. Deux tiers des engagements sont déjà tenus. Une part importante des aides cible les jeunes et les seniors, avec près de 60 000 logements dédiés aux moins de 30 ans et le développement du programme "Habitat seniors". En outre, 611 M€ ont été investis en 2025 pour améliorer l'habitat dans les territoires ultramarins. Au total, 14,4 Md€ sont prévus sur la période 2023-2027, dont plus de 9 Md€ déjà engagés.

EnerJ-meeting : Les lauréats des Trophées Start-Up Bâtiments 2020

La 10^{ème} édition de l'évènement a accueilli, le 10 février 2026, au Carrousel du Louvre à Paris, 180 exposants et 4 100 visiteurs, dont 40% ingénieries et BET et 70% d'origine Ile-de-France. Le format est bien rodé :

- Des plénières et conférences techniques (170 conférenciers),
- Un grand témoin : François Gemenne, professeur à HEC et chercheur du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et spécialiste des questions de gouvernance environnementale. Son message ? "Nous sortons de l'époque géologique Holocène où le climat était stable depuis 11 700 ans, pour rentrer dans l'Anthropocène où le climat va devenir de moins en moins prévisible, ce qui nécessite de repenser l'architecture des villes et des bâtiments. D'où son engagement dans L'alliance pour la décarbonation du bâtiment, fondée en 2025 par un collectif d'experts, de chercheurs, d'élus et d'acteurs du secteur de la construction, et son objectif de porter "un message fort et positif dans le débat public, après les élections municipales". [Ici](#)



- Et la remise des Trophées Start-Up Bâtiments 2020

Le jury, désormais présidé par Philippe Pelletier, a récompensé, parmi les 23 sociétés en compétition, 4 lauréats apportant des solutions très différentes, afin d'illustrer plusieurs moyens de répondre aux objectifs de transition énergétique et de bas-carbone.

- Prix coup de cœur n°1 : Vertuo City

Créée en 2020 par Elodie Stephan et Baptiste Laurent, le fabricant propose une solution de végétalisation urbaine 100% autonome en eau associant : récupération des eaux de pluie et stockage adapté à la région, filtration et irrigation en éliminant les hydrocarbures et utilisation de substrats spécifiques à humidification longue durée et sans engrais chimique. Une solution pour traiter les problématiques d'îlots de chaleur urbains et la gestion durable du végétal et de l'eau. [Ici](#)



- 2^{ème} Prix coup de cœur : Orioma

Dédié aux bâtiments existants, LOBX est un dispositif intelligent multifonctions autonome en énergie (cellules PV) qui s'installe sans travaux. Son boîtier compact intègre un capteur infrarouge, une unité de calcul IA et une solution de communication qui permet, grâce à 5 mesures, de gérer la présence humaine, la sécurité, et d'optimiser le confort (lumière, température...). [Ici](#)



- Prix spécial : HWQ Concept pour son système EnovaQ

Il s'agit de la seule innovation inédite du palmarès. Ce système de distribution d'eau chaude sanitaire collective remplace la boucle d'eau traditionnelle par un réseau multitudes de faible diamètre, qui transfère à haute vitesse l'eau du ballon centralisé vers un réservoir tampon d'appartement, supprimant ainsi les pertes de chaleur. Après chaque transfert, le réseau est vidé avec de l'air sous pression pour garantir la sécurité sanitaire. Cf article p. 6) [Ici](#)



- Grand Prix : Le Bon Tuyau

La start-up propose, en location, des équipements de production de chaud et de froid associant capteurs solaire thermique et PAC géothermique. La cible est les propriétaires de bâtiments de taille moyenne (300 à 5 000 m²) : Ehpads, hôtels, commerces, bureaux, logements. La prestation complète (dimensionnement, financement, installation maintenance) est associée à une garantie de performance. [Ici](#)



Un coup de chapeau à Jean Christophe Visier

En conclusion Philippe Nunès, Directeur Général d'EnerJ-meeting, a tenu à saluer l'expert en prospective Bâtiment et immobilier Jean Christophe Visier, pour son rôle clé dans la transition énergétique et le développement des labels BBC. Après avoir dirigé les activités Energies et Environnement du CSTB pendant 14 ans, il participe aux travaux du groupe prospectif (RBR-T) du Plan Bâtiment Durable. [Ici](#)



AICVF : les lauréats 2025 du prix Jeune Ingénieur Roger Cadiergues

L'association des ingénieurs et techniciens en climatique, ventilation et froid a remis ses prix sur le stand d'Eurovent à EnerJ'Meeting. 8 candidats Bac + 5 étaient en compétition (vs 16 en 2024).

La remise des prix a été effectuée par Aristide Belli et Franck Hovorka, nouveau et ex-président de l'AICVF. Les 16 membres du jury, représentant en parité des établissements de l'enseignement supérieur MPM et des comités de l'AICVF, ont retenu 3 mémoires particulièrement intéressants.



- Meilleur mémoire de fin d'études en alternance : Ewen Herve, Institut UniLasalle

Diplômé de l'Institut UniLasalle, son mémoire "Réalisation d'un système d'exploitation intégré pour la gestion et l'optimisation des bâtiments" porte sur l'amélioration de la plateforme LINA Pro du Groupe API, spécialisé dans l'automatisation et la gestion des bâtiments intelligents. Le projet repose sur l'intégration du Building Operating System (BOS) pour assurer l'interopérabilité entre les systèmes et améliore la performance énergétique. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂, et de renforcer la compétitivité du Groupe API via une solution adaptable, innovante et respectueuse de l'environnement.

- Prix projet de fin d'études pour le concours européen REHVA : Marlène Mangel

Diplômée de l'INSA Strasbourg, son mémoire prolonge les travaux préliminaires menés sur le projet G-EAU-Thermie, dont l'objectif est d'utiliser la géothermie de surface pour produire de l'énergie durable, valoriser l'eau de pluie, réemployer des matériaux et favoriser le couvert végétal.

En s'appuyant sur des recherches techniques et bibliographiques approfondies, et le développement d'un modèle numérique, elle apporte une base solide pour la conception d'un prototype de drain géothermique de surface pour produire, à la parcelle, de l'énergie durable, valoriser l'eau de pluie, réemployer des matériaux et favoriser le couvert végétal.

- Prix projet de fin d'études : Audrey Lahitte

Diplômée de l'INSA Toulouse, son mémoire a été réalisé au sein de BETEM Ingénierie. L'objectif était de tester l'apport du Machine Learning et de l'Intelligence artificielle dans l'estimation des prix en phase avant-projet des projets CVC. Son étude démontre que la piste est prometteuse pour affiner et fiabiliser les estimations de prix, sous 2 conditions : disposer d'un volume suffisant de données (elle a compilé 111 projets du BE) et s'assurer de la qualité des données et de leur représentativité. A court terme, la base de données constituée est utilisée pour capitaliser les références passées de BETEM, en alimentant un agent IA d'aide à l'estimation. À plus long terme, l'intégration de données externes (indices de prix, bases ADEME, projections INSEE) et le recours à des modèles plus complexes (réseaux de neurones) pourraient encore améliorer la précision des estimations.

En bref

Les 30 ans d'ISH China

Le salon ISH China & CIHE se déroulera à Pékin du 31 mars au 2 avril 2026, célébrant son 30^{ème} anniversaire avec des hommages aux exposants fidèles, des rétrospectives et des innovations présentées. En 2025, l'événement avait attiré 77 468 visiteurs de 59 pays.

8,3% des terres sont artificialisées en France

Le rapport 2025 du SDES sur les sols annonce que 8,3 % des terres sont artificialisées avec des sols imperméabilisés (infrastructures, parkings, constructions) ou fortement anthropisés (extraction de matériaux, décharges, espaces verts artificialisés, équipements sportifs). Cette superficie ne cesse d'augmenter, même si le rythme de l'artificialisation ralentit par rapport au début de la décennie 2010. [Ici](#)

L'Asie-Pacifique investit dans les usines de batteries

Le portefeuille de construction d'usines de batteries (VE et stockage d'énergie) en Asie-Pacifique est estimé à plus de 206 projets majeurs sur 2026-2028, selon GlobalData. L'investissement total serait d'environ 127,2 Md\$, dont 45,4 Md\$ en 2027. La Chine est en tête, suivie par la Corée du Sud, le Japon, l'Indonésie et la Malaisie. . [Ici](#)

Responsabilité collective : qui agit, qui décide ?

Après "France 2040 : projection pour l'action politique" ([Ici](#)) et "Démocratie : les nouveaux chemins du civisme" ([Ici](#)), l'Institut Montaigne publie un nouveau rapport qui examine le lien entre responsabilité et action concrète. Sa conclusion : l'inaction publique résulte surtout de la dilution des responsabilités entre acteurs publics et privés, rendant difficile l'identification de responsables. [Ici](#)

Entreprises

Production ECS en collectif : Comment la solution EnovaQ divise par 2 la consommation d'énergie et les émissions de CO₂

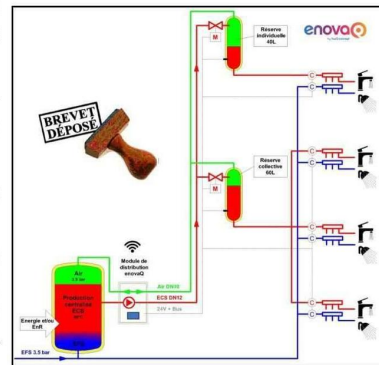
David Perrin, Président de HWQ Concept, a présenté lors d'EnerJ'Meeting 2026, la solution EnovaQ, qui a remporté le Prix Spécial du jury pour sa capacité à réduire fortement la consommation énergétique de l'eau chaude sanitaire en logements collectifs, grâce à une optimisation du rendement de sa distribution. Alors que la boucle d'eau traditionnelle cause 50% de pertes thermiques et nécessite un maintien constant à 55°C, le système propose une nouvelle architecture, développée avec Christian Cardonnel Consultant, pour réduire massivement ces pertes et améliorer l'efficacité énergétique.



Le remplacement de la boucle d'eau permanente par une distribution instantanée

L'approche est de remplacer la boucle d'eau classique des logements collectifs par un réseau bitube flexible de faible diamètre qui alimente des micro-ballons au plus près des points de tirage (réserve de 40 l par logement). Concrètement :

- Dans la chaufferie, un générateur central (PAC, chaudières, réseau de chaleur urbain...) chauffe l'eau d'un ballon maître au volume adapté aux besoins du bâtiment.
- Lorsqu'un occupant ouvre un robinet, l'eau chaude stockée dans la réserve individuelle de l'appartement est délivrée, assistée par une pression d'air de 3 bar, facilitant ainsi l'expulsion de l'eau chaude.
- Dès que le niveau d'eau de la réserve atteint un seuil bas, un transfert d'eau chaude depuis le ballon maître est déclenché.
- Ce transfert est assuré par une pompe centrifuge qui envoie l'eau chaude à très haute vitesse (de l'ordre de 5 secondes pour un parcours de 40 m, ce qui correspond à un immeuble de 7 à 8 étages). Le remplissage du ballon tampon du logement est très rapide, ce qui rend inutile l'isolation du tube d'alimentation. Sur la journée, moins de 6 transferts et moins de 30 minutes de durée.



- Après chaque transfert le réseau est entièrement vidangé par de l'air sous pression. Cette étape permet d'éliminer les risques sanitaires et supprime les pertes de chaleur hors période de puisage.

Des économies d'énergie significatives

Au global, le réseau ECS du système EnovaQ fonctionne moins de 30 mn par jour, ce qui permet de réaliser d'importantes économies d'énergie. Une étude comparative, réalisée sur un immeuble R+3 de 20 logements (type F3 de 65 m² occupé par 2.5 personnes en zone H1A), démontre des gains pouvant atteindre jusqu'à -83% sur l'énergie finale consommée et une réduction de -55% du coût de l'ECS, quel que soit le type de générateur utilisé. Cela se traduit par une réduction de 50% de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ du bâtiment, un gain financier d'environ 150 € par foyer et par an, avec un retour sur investissement inférieur à 3 ans, grâce à l'utilisation exclusive de composants standards et éprouvés.

Une sécurité sanitaire renforcée

Au-delà de l'efficacité énergétique, cette distribution instantanée de l'eau chaude est beaucoup plus sûre. Le système EnovaQ est :

- Anti-biofilm : la vitesse élevée du flux d'eau lors des cycles de remplissage génère un effet de ramonage qui nettoie les parois internes des canalisations de petit diamètre, empêchant ainsi la formation de biofilm.
- Anti-Légionellose : l'absence de mélange avec de l'eau froide et le renouvellement permanent de l'eau dans les réserves individuelles, toujours propres, suppriment les conditions favorables au développement de la légionellose.

La solution est facile à installer en neuf mais aussi en rénovation, grâce à son faible encombrement.

Un lancement en 2027

HWQ Concept se concentre, désormais, sur la spécification et l'optimisation des différents éléments du système : l'équilibrage des réserves, la régulation (purge et vidange), les schémas hydraulique et pneumatique (circulateur, clapets, compresseur, capteurs de niveau/pression, tubes multicouche avec une résistance 8-10 bar, raccords...), ainsi que sur les équipements : générateur, ballon maître, réservoir individuel, réseau 2 tubes flexibles [eau chaude (Ø intérieur 12 mm) et air (Ø intérieur 8 mm)], pompe centrifuge, compresseur, ou encore les capteurs, bus d'informations et processeur dédié qui gère le fonctionnement. Le lancement commercial est prévu en 2027. [Lci](#)

La France : nouveau marché cible pour Maxa

Maxa est la marque commerciale de la société Advantix SpA, fondée en 1992 par Luciano Ferroli. Installée à Arcole, près de Vérone, elle dispose d'un site de production de 42 000 m² qui conçoit et fabrique des solutions de chauffage, de climatisation et de traitement de l'air pour les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Maxa opère sous sa propre enseigne en Italie, Roumanie et au Royaume-Uni et fabrique depuis longtemps des équipements OEM pour des marques renommées comme Viessmann et Atlantic. Suite à l'évolution des stratégies fournisseurs, notamment après des rachats, Maxa a choisi d'entrer directement sur le marché français avec sa propre identité, sous ses propres couleurs.



D'où sa participation pour la première fois à EnerJ-Meeting le 10 février dernier. « Nous contactons les installateurs en direct et recherchons des profils commerciaux et des partenaires pour le service technique afin de structurer notre présence », indique Jordi Rozot, responsable du Service après-vente. Parmi les points forts : une conception et fabrication "made in Italie" à environ 70%, avec ses propres chambres climatiques pour tester ses unités, une électronique propriétaire développée en interne, et une large gamme de machines de 6 à 350 kW : des équipements industriels (70-350 kW), des gammes complètes en R32 (6-100 kW), ainsi qu'une nouvelle série de PAC inverser au R290 disponible en 14 tailles (de 6 à 50 kW), produisant de l'eau chaude jusqu'à 78°C. La plupart des modèles sont pilotables à distance via des applications mobiles et compatibles avec les systèmes de domotique (Modbus de série). [Lci](#)

Midéa lance une mini-PAC monobloc intérieure hybridable pour le logement collectif

Le fabricant chinois s'attaque à un énorme segment de marché qui échappe aux pompes à chaleur : celui du chauffage individuel des logements collectifs qui se heurte à un double problème : la verrue l'unité extérieure sur la façade et les nuisances sonores. Sa solution H-Pack, annoncée en avant première à EnerJ'Meeting, est une mini pompe à chaleur monobloc 100% intérieure air/eau au R290. D'une puissance de 4 kW, son usage est centré sur le chauffage avec une option ECS via un petit ballon de 100 litres. L'installation est simple : 2 percements de 250 mm dans le mur ou la toiture pour les conduits entrée et sortie d'air reliés à une unité murale au design compact. Midéa proposera une version 100% électrique dotée d'un appoint électrique de 3 kW, et une version hybride connectable à une chaudière murale existante. Un thermostat de pièce intelligent et un gestionnaire d'énergie permettent de visualiser les consommations et de basculer automatiquement entre les 2 générateurs (PAC ou chaudière), selon les critères choisis (coûts, émissions CO₂, confort).



H-Pack s'adresse principalement aux copropriétés en centre-ville, où les contraintes d'urbanisme interdisent l'installation d'unités extérieures. Le lancement est prévu en 2026, avec un positionnement tarifaire situé entre une chaudière murale et une PAC air/eau classique.

Orange Business propose de la supervision et de la GTB

Etonnant non ? Orange Business propose une offre en matière de Gestion technique du bâtiment. À la fois, opérateur, intégrateur et acteur de plateformes, la filiale d'Orange propose aussi des solutions de supervision communiquant en LorAwan et des solutions de GTB en Zigbee Z-wave. La première collecte et gère des données (gaz, électricité et eau) pour optimiser la gestion des installations : vues mono ou multisites, contrôle facture, optimisation des puissances souscrites... Via l'installation de capteurs et intégrateurs, la deuxième va jusqu'à piloter des installations, mise en marche ou arrêt de l'éclairage, du chauffage, etc. Depuis quatre années, Orange Business développe cette offre pour des bâtiments allant jusqu'à 5 000 m².

Record d'Europe de la plus grande toiture d'un seul tenant pour Urbasolar

La division solaire du Groupe Axpo lance la construction d'une centrale photovoltaïque de 17,5 MWc sur un bâtiment logistique - Omega - de 136 000 m² à Dourges (Hauts-de-France). Avec une puissance installée de 18 MWc, dont 1 MWc en autoconsommation et autour des 271 tonnes de CO₂ évitées, il s'agira de la plus grande toiture solaire d'Europe en une seule pièce. *Credit Photo : ©Thomas-Jelab360*



Les nouvelles ambitions de Cap Ingelec

Fondée en 1992, l'entreprise d'ingénierie et de réalisation, spécialisée dans les ouvrages à haute technicité dans les secteurs du datacenter, des énergies et des industries, a réalisé un CA record de 680 M€ en 2025 (+52,5% vs 2024), en France, Espagne, Italie et Grèce, avec près de 800 collaborateurs, à 66,6% actionnaires. En 2026, Cap Ingelec va ouvrir des bureaux à Paris et Toulouse, déménager ses équipes bordelaises dans un nouveau bâtiment à Mérignac, et s'implanter à Madrid. [Ici](#)

Wilo distingué pour sa politique climatique

Le groupe de technologie de l'eau obtient une place sur la "A List" de l'organisation internationale à but non lucratif Carbon Disclosure Project (CDP) pour sa transparence sur ses actions pour le climat. Cette distinction complète la médaille de platine EcoVadis, obtenue pour la 4^{ème} fois consécutive, et le prix allemand de durabilité pour la 2^{ème} fois.

Produits**Unité intérieure gainable Hitachi**

Disponible en tailles 18, 25 et 35, avec une hauteur de 19 cm, le airHome Ducted Slim apporte des capacités de 1,8 kW à 7 kW, en versions mono-split comme multi-split. Elle bénéficie du système d'autonettoyage de l'échangeur thermique FrostWash et, en option, de l'ioniseur AQtiV-Ion. Fonctionnement à partir de 28 dB(A).

**Centrale double flux Atlantic Systèmes**

Compacte et simple à mettre en service, la Serencio P Up propose une plage de débits de 500 à 5 000 m³/h. Fabriquée à Meyzieu (69), elle bénéficie d'un échangeur à plaques, de ventilateurs Plug-Fan EC à haut rendement. Filtration haute efficacité (ISO ePM1 55% en série au soufflage, jusqu'à ISO ePM1 70% en option) et compatibilité native avec les GTB/GTC (Modbus RTU et Bacnet IP).

**Station électrique portable Anker**

Destiné aux applications mobiles et fixes, le modèle Solix C2000 Gen 2 apporte une capacité de 2 048 Wh et une puissance de sortie de 2 400 W (4000 en max). Recharge combinée secteur et panneaux solaires, batterie LFP (4 000 cycles). Batterie d'extension (2kW), 18,9 kg.

**SDECC Industries accélère sur la PAC Propane**

Le fabricant français de pompes à chaleur monobloc déploie ses nouvelles gammes de pompes à chaleur Aura (air/eau) et Naïa (eau/eau) au R290. L'industriel fabrique à Saussan (Hérault) des pompes à chaleur de 50 à 600 kW. Directeur général depuis avril 2024, Julien Valentin vient d'annoncer une série de recrutements pour étoffer le bureau d'études. Dernier en date, Luis Da Silva qui rejoint le fabricant en tant que chef de projet équipement HVACR. [Ici](#)

Eiffage majoritaire dans Quercy Réfrigération

Eiffage Énergie Systèmes va acquérir 70% de la société spécialisée dans le froid industriel, majoritairement pour la filière agro-alimentaire. Fondée en 2007 et située à Moissac (82), l'entreprise compte plus de 160 collaborateurs et 10 agences en France avec un CA de 66 M€. [Ici](#)

Agenda

18 février - Auditorium FFB Paris
Matinée Prospective Immobilier IEIF - [Ici](#)
10 mars - Eurexpo Lyon
1^{ère} rencontre Flexinergie (SER) - [Ici](#)
10 et 11 mars - Eurexpo Lyon
Open Energies et Expobiogaz - [Ici](#)
10 au 12 mars - Paris-Nord Villepinte
Salon des matériaux composites JEC World - [Ici](#)
14 au 16 mars - Paris Porte de Versailles :
Franchise Expo Paris - [Ici](#)
31 mars 2026 - Espaces Diderot (Paris 12e) Ici
Journée nationale Chaleur et Froid renouvelables - [Ici](#)
31 mars au 2 avril 2026 - Pékin
ISH China & CIHE
16 et 17 avril - Le Corum, Montpellier
Congrès UMGCCP
5 mai - Marseille
Rencontre de l'Eau
22 mai - Lyon
Congrès AICVF
22 au 26 mai - Lyon
Conférence IBSPA France - [Ici](#)

Suppléments du numéro

- La 3^{ème} Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE3)
- La médiation est l'outil le plus efficace de la RSE - Tribune Serge Brésin

ThermPresse, l'hebdo du génie climatique, est une lettre économique fondée en 1996 par Rafael Font.

APE 5814Z. ThermPresse Media SARL. 842 029 753 RCS Evry. ISSN 1253-2827.

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Christian Cardonnel.

Rédaction : Cyrille Maury & Hugues Haëntjens. Email : redaction@thermpressemedia.fr

Abonnement : 630 € TTC / an; 44 numéros - abonnement.thermpresse@crm-art.fr - Prix numéro : 15 euros TTC.

Tél. : 01 60 02 60 80. Email : thermpresse@thermpressemedia.fr. Adresse : Carré Haussmann II, 12 Allée de la Connaissance - 77127 Lieusaint.

Publicité : au journal. N° Commission paritaire des publications et agences de presse : 1121 W 94109.

Tous droits réservés. Reproduction interdite pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur.



SCAN ME